



Diplôme d'Université Musicien intervenant

Présentation

<https://formations.univ-rennes2.fr/formations/diplome-d-universite-72/diplome-d-universite-musicien-intervenant-JFTJGESA.html>

Objectifs

La formation au DUMI permet de préparer au métier de Musicien intervenant. Artiste et pédagogue le musicien intervenant mène des activités d'éducation et de pratique musicale dans différents lieux et auprès de différents publics : Reconnu par l'Education Nationale, il intervient essentiellement dans les écoles primaires en collaboration avec le professeur des écoles. Acteur culturel d'un territoire, il sait aussi mener des projets musicaux auprès de l'enfant en situation de handicap, dans le secteur de la petite enfance, dans les maisons de retraite, autour de programmations artistiques et culturelles, dans les écoles de musiques et les conservatoires...

Le DUMI, diplôme de niveau Licence permet d'être fonctionnaire territorial dans le cadre d'emploi d'Assistant d'Enseignement Artistique, d'être salarié du secteur associatif ou encore d'être travailleur indépendant.

Le DUMI est inscrit au Répertoire National de la Certification Professionnelle et permet à ce titre de mobiliser des financements dans le cadre de la formation continue ou de la Validation des Acquis de l'Expérience

Organisation de la formation

Durée : cursus de deux ans.

Nombre d'heures : 1500 heures, soit une moyenne de 25 heures hebdomadaires.

Stage : les stages sont hebdomadaires dès la première année.

Contenus de la formation :

- Formation générale sur l'enfant et l'école.
- Formation pédagogique par le biais notamment de stages sur le terrain.
- Perfectionnement des pratiques artistiques (vocales, théâtrale et instrumentale ; écoute et analyse ; création et codage, musique et autres formes d'expression).
- Conduite de projets artistiques.

Diplôme : niveau 6 (licence)

Admission

Conditions d'admission

Accès sur dossier et tests d'entrée :

. Admissibilité (oral)

- Prestation musicale permettant d'apprécier les compétences artistiques du candidat comprenant au moins une pièce chantée (programme libre durée maximale 15 minutes)
- Solfège (mémorisation, déchiffrage : restitution d'une chanson mémorisée, lecture chantée, déchiffrage d'un chant avec paroles, improvisation vocale)
- 6 Commentaires d'écoute (écrit)

. Admission

- Communication (réalisation d'une courte création musicale avec quelques musiciens à partir d'un support textuel ou visuel donné)
- Entretien portant sur les motivations, le projet professionnel et le parcours antérieur du candidat

Plus de détails sur le déroulé des tests d'entrée sur notre site web.

Modalités d'inscription

• Date de retrait des dossiers :

les dossiers d'inscription seront téléchargeables à partir janvier sur le site du CFMI

• Date limite de retour des dossiers : avril

• Les tests se dérouleront : mai (prévoir une journée)

Public cible

La formation est ouverte à toute personne, sans limite d'âge, ayant un niveau de culture générale équivalent au baccalauréat et justifiant de 2 années d'expérience professionnelle ou d'études supérieures.

- Une solide formation instrumentale et vocale est requise.



- Les personnes titulaires d'un DE (diplôme d'Etat) peuvent envisager un accès direct en deuxième année au CFMI de Rennes, après étude de leur dossier

et entretien aux tests d'entrée.

- Intervention musicale à l'école en collaboration avec les professeurs des écoles
- Eveil musical en école de musique
- Direction d'un ensemble vocal ou instrumental
- Interventions en milieux spécifiques (crèches, hôpitaux...)
- Coordination de projets culturels...

Et après ?

Poursuite d'études

Le Master Métier de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation (MEEF) parcours Musicien Intervenant.

- Les étudiants intéressés par le métier de musiciens intervenant et qui sont déjà titulaires d'une Licence, peuvent valider ce master en parallèle du DUMI. Le Master MEEF parcours Musicien Intervenant leur permettra de développer leurs compétences en matière de réflexion et de recherche en didactique et pédagogie de la musique. Il leur permettra également de prétendre à l'issue de la formation à des emplois, concours ou formations accessibles au niveau Master.

- Une initiation à la recherche et une formation réflexive.

- Les étudiants inscrits en master suivront les cours du DUMI auxquels s'ajouteront des cours d'identité professionnelle et de méthodologie de la recherche. Ils mèneront notamment un travail d'initiation à la recherche (mémoire).

Débouchés professionnels

Le musicien intervenant exerce principalement dans les écoles maternelles et élémentaires (d'un quartier, d'une commune, d'une communauté de commune, en zone sensible, en zone rurale...). Il peut être amené à travailler dans d'autres lieux de vie des enfants : dans une école de musique (ateliers d'éveil, atelier chorale...), dans les centres socioculturels, les maisons de quartier..., en partenariat avec des structures de diffusion musicale (orchestres, scènes nationales, opéra, scènes de musiques actuelles...), avec des associations musicales (chorales, orchestre d'harmonie...), dans des milieux spécialisés (crèches, hôpitaux, bibliothèques...)

Dans la fonction publique territoriale, le statut d'assistant spécialisé d'enseignement artistique s'adresse tant aux titulaires du D.U.M.I. qu'à ceux du D.E (diplôme d'Etat). Il offre une situation stable à cette profession.

Fonctions principales :

Les + de la formation ?

Stage

- > Stage: Obligatoire (Hebdomadaire dès la 1ère année)

Infos pratiques

- > Composante(s) : CFMI
- > Durée : 2 ans
- > Modalité d'enseignement : Formation initiale, Formation continue



Programme

1ère année

Enseignements 1

UE1 - Enseigner, éduquer, transmettre

- Enseigner, Eduquer, Transmettre
- Chant à l'école et Direction de chœur
- Démarche de médiation
- Psychologie de l'enfant
- Action Culturelle et insertion professionnelle

UE2 - Pratique de l'intervention musicale

- Stages

UE3 - Technique musicale

- Technique Vocale
- Accompagnement instrumental
- Technique d'harmonisation
- Percussions
- Composition
- Solfège
- Technique du son

UE4 - Culture artistique

- Musiques savantes écrites
- Musiques de tradition orale
- Musiques actuelles amplifiées
- Rencontres Artistiques
- Danses traditionnelles bretonnes

UE5 - Productions artistiques

- Ensembles Instrumentaux
- Ensembles vocaux
- Création de chansons
- Expression du corps et de la voix
- Découvertes et réalisations artistiques
- Chorale

UE1 - Enseigner, Eduquer, Transmettre

- Pédagogie Musicale et connaissance du système éducatif
- Direction de chœur
- Culture et insertion professionnelle
- Interventions extra-scolaires.

UE2 - Pratique de l'Intervention Musicale

- Stages en école et dans d'autres milieux

UE3 - Technique Musicale

- Technique Vocale
- Accompagnement Instrumental
- Arrangement musical
- Accompagnement aux Percussions

UE4 - Culture Artistique

- Musiques savantes écrites
- Musiques traditionnelles orales
- Danses traditionnelles bretonnes
- Rencontres et pratiques artistiques

UE5 - Productions Artistiques

- Composition
- Création de conte musical
- Projet Artistique Personnel
- Expression Corps Voix
- Projet Coopératif
- Chorale
- Ensembles Vocaux

2ème année

Enseignements 2
